

Métré récapitulatif												
N°	Référence	Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques	
		<b>2M21-179</b>	<b>PROVINCE DU HAINAUT COMMUNE DE DOUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DU "FOUR A CHAUX" TRAVAUX DE VOIRIE ET D'EGOUTTAGE CHAPITRE D : TRAVAUX PREPARATOIRES - DEMOLITIONS</b>									
1	D1110-E	D.1.1.	Abattage d'arbre, périmètre : 0,5 < CA <= 1,5 m, en vue d'une évacuation avec possibilité de valorisation	QP	p	10			21 %			k3
2	D1120-E	D.1.1.	Abattage d'arbre, périmètre : 1,5 < CA <= 3 m, en vue d'une évacuation	QP	p	10			21 %			k3
3	D1212-E	D.1.2.	Essouchement, périmètre : 0,5 < Cs <= 1,5 m, par gyrobroyage, en vue d'une évacuation avec possibilité de valorisation	QP	p	10			21 %			k3
4	D1222-E	D.1.2.	Essouchement, périmètre : 1,5 < Cs <= 3 m, par gyrobroyage, en vue d'une évacuation avec possibilité de valorisation	QP	p	10			21 %			k3
5	D1332-E	D.1.4.	Débroussaillage avec extraction, en vue d'une évacuation	QP	m2	2000			21 %			k3
			<i>Dans la zone de travail - Pour l'élagage, arrachage, abattage des plantations, arbustes et haies existantes avant le début des travaux</i>	PM								
6	D1512-E	D.1.5.	Mise à blanc sans extraction, en vue d'une évacuation	QP	m2	3030			21 %			k3
			<i>Sans essouchage - concerne les différents points de vue et accès à la tour d'observation</i>	PM								
7	D1522-E	D.1.6.	Mise à blanc avec extraction, en vue d'une évacuation	QP	m2	3510			21 %			k3
			<i>Dans la zone de travail avant le début des travaux</i>	PM								
8	D2200-C	D.2.	Démontage de clôture, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m	55			21 %			k3
			<i>Concerne le démontage des clôtures périphérique du site pour pouvoir créer le chemin en béton</i>	PM								
9	D2200-C	D.2.	Démontage de clôture, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m	30			21 %			k3
			<i>Concerne le démontage ponctuel si nécessaire de la clôture périphérique pour la réalisation de cheminement en béton périphérique. A refermer par des Heras.</i>	PM								
10	D2200-E	D.2.	Démolition sélective de clôture, en vue d'une évacuation	QP	m	518			21 %			k3
			<i>Dans la zone de travail - Type clôture de prairie - 3 fils barbelés - Y compris portails et barrières diverses</i>	PM								
11	D4112	D.2.	Sciage de revêtement en hydrocarboné, profondeur : 5 < E <= 10 cm	QP	m	10			21 %			k3
12	D4610-E	D.2.	Démolition sélective de fondation / sous-fondation de chaussée, en matériaux non liés, en vue d'une évacuation	QP	m3	1080			21 %			k3
			<i>Concerne la démolition de la piste de chantier</i>	PM								
13	D7311-E	D.2.	Démolition sélective, en vue d'une évacuation, de massif en maçonnerie, enterré	QP	m3	5			21 %			k3
			<i>Sur instruction du F.D., mesuré contradictoirement par le F.D. et l'entrepreneur</i>	PM								
14	D7312-E	D.2.	Démolition sélective, en vue d'une évacuation, de massif en béton non armé, enterré	QP	m3	5			21 %			k3
			<i>Sur instruction du F.D., mesuré contradictoirement par le F.D. et l'entrepreneur</i>	PM								
15	D7313-E	D.2.	Démolition sélective, en vue d'une évacuation, de massif en béton armé, enterré	QP	m3	5			21 %			k3
			<i>Sur instruction du F.D., mesuré contradictoirement par le F.D. et l'entrepreneur</i>	PM								
16	D8411-C	D.2.	Démontage de signal complet, sur 1 support, superficie totale : S <= 0,5 m², en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	p	2			21 %			k3
			<i>Panneau à reposer après le chantier</i>	PM								
17	D9321	D.2.	Mise en Centre de Traitement Autorisé de déchets valorisables de béton non armé	QP	t	9			21 %			k3
			<i>Evacuation des déchets du(des) poste(s) n° 14</i>	PM								
18	D9322	D.2.	Mise en Centre de Traitement Autorisé de déchets valorisables de béton armé -	QP	t	9			21 %			k3
			<i>Evacuation des déchets du(des) poste(s) n° 15</i>	PM								
19	D9330	D.2.	Mise en Centre de Traitement Autorisé de déchets valorisables de maçonnerie	QP	t	9			21 %			k3
			<i>Evacuation des déchets du(des) poste(s) n° 13</i>	PM								
20	D9360	D.2.	Mise en CTA de déchets valorisables de construction et de démolition en mélange	QP	t	103,6			21 %			k3
			<i>Evacuation des déchets du(des) poste(s) n° 10</i>	PM								
21	D9371	D.2.2.	Mise en CTA de déchets de jardin biodégradables	QP	t	187,8			21 %			k3
			<i>Evacuation des déchets du(des) poste(s) n° 1, 2, 5, 6, 7</i>	PM								
22	D9440	D.2.	Mise en site autorisé de déchets traités de pierres naturelles	QP	m3	1080			21 %			k3

Métré récapitulatif  
 "Commune de Dour - Aménagement du site des Fours à Chaux"

N°	Référence		Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques
			<i>Evacuation des déchets du(des) poste(s) n° 12</i>	PM								
23	D9465	D.2.	Mise en site autorisé de terres - Type d'usage V - Industriel	QP	m3	300				21 %		k3
			<i>Evacuation des déchets du(des) poste(s) n° 31</i>	PM								
			<b>CHAPITRE E : TERRASSEMENTS</b>									
24	E1201*	--	Ripage d'installation souterraine - Un câble	QP	m	30				21 %		k4
			<i>Se référer aux articles additionnels annexés au CSC - Sur instruction du maître d'ouvrage</i>	PM								
25	E1202*	--	Ripage d'installation souterraine - Deux câbles et plus	QP	m	30				21 %		k4
			<i>Se référer aux articles additionnels annexés au CSC - Sur instruction du maître d'ouvrage</i>	PM								
26	E1220-CR	E.1.2.	Travaux préliminaires, localisation et balisage d'installation souterraine, repérage par terrassement par aspiration, en vue d'une réutilisation sur le chantier, en recherche	QP	m3	10				21 %		k3
			<i>Sur instruction du F.D.</i>	PM								
27	E2100-C	E.2.1.	Déblais de terre de retroussement, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m3	780				21 %		k3
			<i>Pour l'ensemble de la zone de travail - Epaisseur E = 20cm - parking</i>	PM								
28	E2200-C	E.2.2.	Déblais généraux, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m3	155				21 %		k3
			<i>Pour les terres de déblai du parking</i>	PM								
29	E2291	E.2.2.	Déblais généraux, supplément pour déblais généraux, en sol rocheux	QP	m3	10				21 %		k3
			<i>Sur ordre du fonctionnaire dirigeant et à mentionner dans le journal des travaux</i>	PM								
30	E2292	E.2.2.	Déblais généraux, supplément pour déblais généraux, en sol compact	QP	m3	10				21 %		k3
			<i>Sur ordre du fonctionnaire dirigeant et à mentionner dans le journal des travaux</i>	PM								
31	E2310-E	E.2.2.	Déblais localisés, pour élargissement de plate-forme, en vue d'une évacuation, valorisables sans traitement	QP	m3	300				21 %		k3
			<i>Concerne le bassin de rétention</i>	PM								
32	E2330-C	E.2.2.	Déblais localisés, pour coffre de trottoir / zone d'immobilisation, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m3	680				21 %		k3
			<i>Concerne le déblais du terrain existant à retirer pour le chemin piéton en béton (sur 15cm d'épaisseur)</i>	PM								
33	E2340-C	E.2.2.	Déblais localisés, pour fondation d'éléments linéaires isolés, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m3	100				21 %		k3
			<i>Pour la mise en oeuvre des éléments linéaires (hors coffre existant)</i>	PM								
34	E3320-C	E.3.3.	Remblai, remblai général, sans fourniture, en provenance du chantier	QP	m3	680				21 %		k3
			<i>Remblais de part et d'autre du chemin piéton en béton avec les terres issues du terrassement sur +/- 1,6m</i>	PM								
35	E3320-C	E.3.3.	Remblai, remblai général, sans fourniture, en provenance du chantier	QP	m3	595				21 %		k3
			<i>Remblais nécessaire au projet</i>	PM								
36	E3320-C	E.3.3.	Remblai, remblai général, sans fourniture, en provenance du chantier	QP	m3	780				21 %		k3
			<i>Terres arables à étendre sur site</i>	PM								
37	E4100-C	E.4.1.	Terrassements particuliers, déblais pour réalisation de fossé, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m3	40				21 %		k3
			<i>Concerne le terrassement du puit de dispersion</i>	PM								
38	E6111	E.5.	Terrassement pour canalisation, CV ou d'appareils, profondeur moyenne du radier : PMR <= 1 m, diamètre : DN <= 300 mm	QP	m	20				21 %		k3
			<i>Pour le raccordement de la CV vers bassin d'infiltration</i>	PM								
39	E8135	E.5.	Terrassement pour drain de type 1, en tuyau annelé en PVC non plastifié, diamètre : DN = 100 mm	QP	m	313				21 %		k3
			<i>Concerne le drainage des nouveaux coffres voiries</i>	PM								
40	E8421	E.5.	Terrassement pour gaines, en PVC non plastifié annelé, diamètre : DN = 110 mm	QP	m	50				21 %		k3
41	E9110-C	E.5.	Terrassement pour canalisation, drain, gaine, CV : divers, supplément, déblai excédentaire, en vue d'une réutilisation sur le chantier	QP	m3	45				21 %		k3
			<i>Pour le terrassement des drains</i>	PM								
42	E9134	F.3.	Terrassement pour canalisation, drain, gaine, CV : divers, supplément, remblai spécial, en matériaux de sous-fondation	QP	m3	20				21 %		k4
			<i>Concerne la tranchée vers le bassin d'infiltration</i>	PM								
			<b>CHAPITRE F : SOUS-FONDATEMENTS ET FONDATIONS</b>									
43	F1110	F.2.1.1.	Travaux préalables, géosynthétiques, géotextile anticontaminant	QP	m2	3600				21 %		k4
			<i>Concerne la piste de chantier</i>	PM								

Métré récapitulatif  
"Commune de Dour - Aménagement du site des Fours à Chaux"

N°	Référence	Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques
44	F1110	F.2.1.1. Travaux préalables, géosynthétiques, géotextile anticontaminant <i>En-dessous des coffres voiries, parkings, trottoirs, piétonniers</i>	QP PM	m2	8573				21 %		k4
45	F1120	F.2.1.2. Travaux préalables, géosynthétiques, géo grille de renforcement <i>Pour les zones de stionnements en dalle gazon</i>	QP PM	m2	1189				21 %		k4
46	F1200	F.2.2. Travaux préalables, compactage du fond de coffre	QP	m2	8573				21 %		k3
47	F1400-C	F.2.4. Travaux préalables, remplacement de sol impropre, en vue d'une réutilisation sur le chantier <i>Sur ordre du F.D. uniquement et la nécessité est vérifiée contradictoirement avec la direction des travaux-Remblai en mtX de sous-fondation type 2</i>	QP PM	m3	150				21 %		k3
48	F2430	F.3.1.1. Sous-fondation de type granulaire, type 2, épaisseur : E = 20 cm <i>Pour la sous-fondation du cheminement piéton en béton - Calibre 0/56 non recyclé</i>	QP PM	m2	204				21 %		k4
49	F2440	F.3.1.1. Sous-fondation de type granulaire, type 2, épaisseur : E = 25 cm	QP	m2	1262				21 %		k4
50	F2701*	-- Sous-fondation obtenues par traitement de sol en place <i>Traitement en place du terrain sous les voiries en asphalt du parking, somme réservée à utiliser pour les différentes analyses à effectuer</i>	QP PM	m3	558				21 %		k4
51	F3101*	-- Fond.composé de 70% de concassé de carrière 30/60 et de 30% de terre amendée pour dalle gazon sur 22cm après compactage <i>Sous les dalles gazon en PEHD</i>	QP PM	m3	265				21 %		k4
52	F3115	F.4.2. Fondation en empièrrement continu type I ou II (sans additif), épaisseur : E = 30 cm <i>Concerne la piste de chantier pour le chemin en béton</i>	QP PM	m2	3600				21 %		k4
53	F3313	F.4.2. Fondation en empièrrement continu type II (sans additif), épaisseur : E = 20 cm <i>Pour la fondation du piétonnier en béton poreux, et trottoirs et quais bus parking</i>	QP PM	m2	4577				21 %		k4
54	F3332	F.4.2. Fondation en empièrrement continu type II A (au ciment), épaisseur : E = 15 cm <i>Pour les piétonniers et quais et dalles béton passages entre stationnements</i>	QP PM	m2	204				21 %		k4
55	F3333	F.4.2. Fondation en empièrrement continu type II A (au ciment), épaisseur : E = 20 cm <i>Pour la fondation des voiries en asphalt, en pavés béton, et stationnements en pavés béton</i>	QP PM	m2	2305				21 %		k4
56	F4422	F.4.5. Fondation en béton classe C 16/20 ou type III, pour fondation et contrebutage d'élément linéaire, section : 0,05 m2 < S <= 0,10 m2 <i>Pour éléments linéaires - Type III pas d'application - Bordure Type ID1 - Parking</i>	QP PM	m	46				21 %		k2
57	F4423	F.4.5. Fondation en béton classe C 16/20 ou type III, pour fondation et contrebutage d'élément linéaire, section : 0,10 m2 < S <= 0,15 m2 <i>Pour éléments linéaires - Type III pas d'application - Bordure type IB, IC1 parking</i>	QP PM	m	1148				21 %		k2
<b>CHAPITRE G : REVETEMENTS</b>											
58	G1225*	G.1. Revêtement en béton de ciment poreux discontinu, monocouche, pour couche de roulement, épaisseur E = 180 mm	QP	m2	3831				21 %		k2
59	G1281	G.1.2.7.1.3. Revêtement en béton de ciment discontinu, dispositifs spéciaux, joint transversal de dilatation	QP	m	40				21 %		k2
60	G2213	G.2.2.2.1.1. Enrobés à squelette sableux, AC-14base3-1 - épaisseur E = 60 mm <i>Pour les voiries parking en asphalt - Couche de liaison</i>	QP PM	m2	1993				21 %		k1
61	G2611	G.2.2.2.1.2. Enrobés à squelette sableux, AC-10surf4-1 - épaisseur E = 40 mm <i>Pour les voiries parking en asphalt - Couche de roulement</i>	QP PM	m2	1993				21 %		k1
62	G5221	G. 2.2.8.2. Opération sur revêtement, couche de collage sur enrobé bitumineux récent <i>Vernis d'accrochage à chaud entre les couches d'asphalt</i>	QP PM	m2	1993				21 %		k1
63	G5311	G.2.2.8.7.3. Opération sur revêtement, traitement des joints et des bords, traitement de joints, au moyen d'une bande bitumineuse préformée pour joint <i>Pour joints transversaux entre ancien et nouveau revêtements</i>	QP PM	m	10				21 %		k1
64	G7211	G.4.3. Revêtement en pavés de béton type A1 ou A2, rectangle ou carré, épaisseur : E = 80 mm <i>Pour les piétonniers et quais - Rej. au sable - Couche de pose au poussier 2/6,3 - Format 22x11 - Appareillage à joints alternés ton gris-clair</i>	QP PM	m2	153				21 %		k2
65	G7214	G.4.3. Revêtement en pavés de béton type A1 ou A2, rectangle ou carré, épaisseur : E = 100 mm	QP	m2	76				21 %		k2

Métré récapitulatif  
 "Commune de Dour - Aménagement du site des Fours à Chaux"

N°	Référence		Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques
			<i>Pour les parkings PMR en pavés de béton - Rej. au sable - Couche de pose au poussier 2/6,3 - Format 22x11 - Appareillage à joints alternés ton anthracite</i>	PM								
66	G7214	G.4.3.	Revêtement en pavés de béton type A1 ou A2, rectangle ou carré, épaisseur : E = 100 mm	QP	m2	239				21 %		k2
			<i>Pour les voiries/parkings en pavés de béton - Rej. au sable - Couche de pose au poussier 2/6,3 - Format 22x11 - Appareillage à joints alternés ton gris-clair</i>	PM								
67	G7270	G.4.3.	Sciage de pavés en béton	QP	m	117				21 %		k2
68	G7281	G.4.3.	Supplément pour pavés de béton colorés dans la masse (mortier seulement)	QP	m2	73				21 %		k2
			<i>Pour les parkings PMR en pavés de béton</i>	PM								
69	G7281	G.4.3.	Supplément pour pavés de béton colorés dans la masse (mortier seulement)	QP	m2	8				21 %		k2
			<i>Teinte blanche</i>	PM								
70	G8101*		Revêtement en béton dalles préfabriquées 200x200x10cm, y compris couche de pose en sable de mer 0/2 sur 5cm	QP	p	15				21 %		k2
			<i>Chemineements piétons entre emplacements de stationnement</i>	PM								
71	G8102*		Revêtement en béton dalles préfabriquées 100x100x10cm, y compris couche de pose en sable de mer 0/2 sur 5cm	QP	m	18				21 %		k2
			<i>Chemineements piétons entre emplacements de stationnement</i>	PM								
72	G873A*	--	Dalle gazon en PEHD, format 33x33cm, épaisseur E = 5cm	QP	m2	1189				21 %		k4
			<i>Pour parking - Se référer aux articles additionnels annexés au CSC - Y compris sciage éventuel, plot de démarcation, remplissage des alvéoles à la terre</i>	PM								
73	G8831	G.6.	Revêtement en granulats, épaisseur : E = 5 cm	QP	m2	200				21 %		k4
			<i>Type de gravier identique à la situation avant les travaux</i>	PM								
74	G8910	G.5.5.	Revêtement en dalles de repérage : dalles de conduite	QP	m2	1,44				21 %		k4
			<i>Pour les passages pour piétons</i>	PM								
75	G8930	G.5.5.	Revêtement en dalles de repérage : dalles d'information	QP	m2	0,76				21 %		k4
76	G8971	G.5.5.	Sciage de dalles de repérage en béton	QP	m	1,5				21 %		k4
77	G8992	G.5.5.	Supplément pour couche de pose au mortier de dalles de repérage	QP	m2	2,2				21 %		k4
			<b>CHAPITRE H : ELEMENTS LINEAIRES</b>									
78	H1221	H.1.2.	Bordure en béton, type IB, largeur : B = 200 mm, hauteur : H = 300 mm, chanfrein : c = 20 mm, élément droit, longueur : L = 1 m	QP	m	555				21 %		k2
			<i>Pour les bordures en saillie parking</i>	PM								
79	H1222	H.1.2.	Bordure en béton, type 1B, largeur : B = 200 mm, hauteur : H = 300 mm, chanfrein : c = 20 mm, élément droit, longueur : L < 1 m	QP	m	34				21 %		k2
			<i>Pour les bordures en saillie parking - Pour rayon de courbure R&lt;15m</i>	PM								
80	H1223	H.1.2.	Bordure en béton, type IB, largeur : B = 200 mm, hauteur : H = 300 mm, chanfrein : c = 20 mm, élément courbe	QP	m	27				21 %		k2
			<i>Pour les bordures en saillie parking - Pour rayon de courbure R&lt;5m</i>	PM								
81	H1231	H.1.2.	Bordure en béton, type IC1, largeur : B = 150 mm, hauteur : H = 300 mm, élément droit, longueur : L = 1 m	QP	m	532				21 %		k2
			<i>Pour les bordures en saillie parking</i>	PM								
82	H1232	H.1.2.	Bordure en béton, type IC1, largeur : B = 150 mm, hauteur : H = 300 mm, élément droit, longueur : L < 1 m	QP	m	10				21 %		k2
			<i>Pour les bordures enterrées de voirie - Pour rayon de courbure R&lt;15m</i>	PM								
83	H1311	H.1.2.	Bordure en béton, type ID1, largeur : B = 100 mm, hauteur : H = 300 mm, élément droit de longueur : L = 1 m	QP	m	46				21 %		k2
			<i>Pour les bordures enterrées de trottoir/piétonnier parking</i>	PM								
84	H1912	H.1.2.	Sciage de bordure en béton	QP	p	60				21 %		k2
			<b>CHAPITRE I : DRAINAGE ET EGOUTAGE</b>									
85	I1136	I.1.2.2.1.	Drainage de type 1, tuyau annelé en P.V.C. non plastifié, diamètre : DN = 125 mm	QP	m	313				21 %		k4
			<i>Pour le drainage du coffre des parkings en dalles gazon</i>	PM								
86	I1540	I.1.	Matériau drainant, pierres 4/14	QP	m3	75				21 %		k4
			<i>Pour les drains sous parkings en dalles gazon</i>	PM								
87	I1570	I.1.	Matériau drainant, pierres 20/32	QP	m3	42				21 %		k4
			<i>Concerne le puit de dispersion</i>	PM								
88	I1610	I.1.	Matériau filtrant, géotextile non tissé	QP	m2	250				21 %		k4
			<i>Pour les drains - 210gr/m² - Pour les drains sous parkings en dalles gazon</i>	PM								
89	I3321	I.2.	Tuyau en P.V.C., série SDR 41, diamètre : DN = 160 mm	QP	m	5				21 %		k4
			<i>Pour raccordement de l'avaloir</i>	PM								

Métré récapitulatif  
"Commune de Dour - Aménagement du site des Fours à Chaux"

N°	Référence		Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques	
90	I3664	I.2.	Tuyau en polypropylène à paroi structurée, SDR 34, diamètre DN = 250mm	QP	m	20				21 %			k4
			<i>De la CV vers bassin d'infiltration</i>	PM									
91	I4211	I.3.	Raccord de tuyau DN < 250 mm sur chambre de visite existante en béton	QP	p	2				21 %			k4
			<i>Pour les raccordements des drains sur la chambre</i>	PM									
92	I4212	I.3.	Raccord de tuyau 250 mm <= DN <= 500 mm sur chambre de visite existante en béton	QP	p	1				21 %			k4
93	I4425*		Gaines en P.V.C. plastifié non annelé, DN = 110 mm	QP	m	50				21 %			k4
94	I6112	I.6.	Avaloir, classe D 400, avec coupe-odeur, pour filet d'eau de largeur : B = 50 cm, surface d'absorption : S >= 25 dm2	QP	p	1				21 %			k7
			<i>Pour point bas du parking</i>	PM									
			<b>CHAPITRE J : PETITS OUVRAGES D'ART</b>										
95	J1100	--	Regard de visite ou chambre d'appareil complet, de hauteur H <= 1 m (sans trapillon)	QP	p	1				21 %			k4
			<i>Pour évacuation des eaux des drains sous parkings en dalle gazon</i>	PM									
96	J1100	--	Regard de visite ou chambre d'appareil complet, de hauteur H <= 1 m (sans trapillon)	QP	p	3				21 %			k4
			<i>Chambres 80*80 pour futures gaines</i>	PM									
97	J1323	J.1.	Trappillon de type 8, classe C250, avec couvercle de type 10, pour regard de visite ou chambre d'appareil de hauteur H > 1 m	QP	p	1				21 %			k7
			<i>Cv parking</i>	PM									
98	J3001*		Petit ouvrage béton armé - Tête d'aqueduc préfabriquée avec grille	QP	p	2				21 %			k4
			<i>Bassin d'infiltration</i>	PM									
99	J3111	J.3.	Petit ouvrage en béton et béton armé construit en place; béton classe C12/15	QP	m3	0,5				21 %			k6
			<i>Pour fondation de pose CV</i>	PM									
100	J3111	J.3.	Petit ouvrage en béton et béton armé construit en place; béton classe C12/15	QP	m3	1,2				21 %			k6
			<i>Concerne la couche de pose pour les têtes d'aqueduc bassin d'infiltration</i>	PM									
101	J3114	J.3.	Béton classe C30/37 EE3 pour petit ouvrage en béton et béton armé construit en place	QP	m3	4				21 %			k6
			<i>Béton pour socles de Long. 2m, larg. 1m, Profondeur 1m (2pièces) pour dépose et fixation de l'escalier</i>	PM									
102	J3114	J.3.	Béton classe C30/37 EE3 pour petit ouvrage en béton et béton armé construit en place	QP	m3	18				21 %			k6
			<i>Concerne la semelle fillante armée pour la fondation de la tour d'observation</i>	PM									
103	J3123	J.3.	Armatures à adhérence renforcée BE 500 S ou BE 500 TS ou BE 500 ES ou BE 500 RS pour petit ouvrage en béton armé construit en place	QP	kg	480				21 %			k7
			<i>Voiles pour CVs - 120kg/m³</i>	PM									
104	J3123	J.3.	Armatures à adhérence renforcée BE 500 S ou BE 500 TS ou BE 500 ES ou BE 500 RS pour petit ouvrage en béton armé construit en place	QP	kg	18				21 %			k7
			<i>Dalles de couverture pour CVs - 120 kg/m³ - Concerne la semelle fillante armée pour la fondation de la tour d'observation</i>	PM									
105	J7310		Protection de berges, enrochement de moellons bruts, 30/80 kg	QP	t	6				21 %			k4
			<i>Pour entrée de tuyau dans bassin</i>	PM									
106	J7330		Protection de berges, enrochement de moellons bruts, 300/800 kg	QP	t	45				21 %			k4
			<i>Parking le long de certaines bordures et talus parc</i>	PM									
107	J7340		Protection de berges, enrochement de moellons bruts, 1000/3000 kg	QP	t	85				21 %			k4
			<i>Talus parc</i>	PM									
108	J8311	J.13.	Clôture, hauteur : H < 1,25 m	QP	m	281				21 %			k4
			<i>Clôture avec planchettes en chataigner relier avec fils inox et poteaux traités diam 8cm hauteur hors sol 1,50m entre-distance 2,5m</i>	PM									
109	J8312	J.13.	Clôture, hauteur : 1,25 m <= H < 2,00 m	QP	m	1600				21 %			k4
			<i>Grillage composé de fils en acier de 2,5mm de diam., mailles 15x5cm, ht 1,25, poteaux en bois diam.min 8cm, y compris toutes sujétions</i>	PM									
110	J8313	J.13.	Clôture, hauteur : H >= 2,00 m	QP	m	430				21 %			k4
			<i>Clôture périphérique du parking, en panneaux rigides de couleur verte, y compris poteaux</i>	PM									
111	J8313	J.13.	Clôture, hauteur : H >= 2,00 m	QP	m	85				21 %			k4
			<i>Repose comme à l'existant des clôtures démontées du poste D2200-C</i>	PM									

Métré récapitulatif  
"Commune de Dour - Aménagement du site des Fours à Chaux"

N°	Référence		Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques	
112	J8331	J.13.	Clôture, barrière d'accès double, largeur utile l = 3,00 m <i>Portillon double en bois avec crochet de fermeture</i>	QP PM	p	6				21 %			k4
113	J8332	J.13.	Clôture, barrière d'accès double, largeur utile l = 4,00 m <i>Portillon double en panneaux rigides Ht:2,00 avec système de fermeture à clé, entrée parking et le parc pour le service d'entretien.</i>	QP PM	p	2				21 %			k4
114	J8334	J.13.	Clôture, barrière d'accès double, largeur utile l = 6,00 m <i>Portillon double en panneaux rigides Ht:2,00 avec système de fermeture à clé, entrée parking.</i>	QP PM	p	1				21 %			k4
<b>CHAPITRE K : CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART</b>													
115	K5001*	--	Equipements - Toilette sèche	QP	p	3				21 %			k4
116	K5004*	--	Equipements - Tour d'observation en bois d'une hauteur plancher de 8m <i>Tour d'observation sur bute</i>	QP PM	p	1				21 %			k4
<b>CHAPITRE L : SIGNALISATION</b>													
117	L1001*		Signalisation verticale : signaux complets (avec pose) <i>Concerne le panneau général "plan du site"</i>	QP PM	p	1				21 %			k7
118	L1912		Signaux complets, à un ou plusieurs panneaux, S <= 0,5m2, support Diamètre 76 avec film de type 2, avec fixation et socle <i>2pcs Type C1, 1pc type B5 et 1pc type D1f</i>	QP PM	p	4				21 %			k7
119	L2121	L.2.	Signalisation verticale, socle en béton coulé en place, béton classe C30/37 <i>Pour panneaux de signalisation à remonter après les travaux - Voir poste D8411-C</i>	QP PM	m3	0,4				21 %			k4
120	L2191	L.2.	Signalisation verticale, socle en béton, supplément pour pose en terrain revêtu <i>Pour panneaux de signalisation à remonter après les travaux - Voir poste D8411-C</i>	QP PM	p	2				21 %			k4
121	L2322-P	L.2.	Pose de panneau, avec film type 2, superficie 0,2 < S <= 0,5 m2 <i>Pour panneaux de signalisation à remonter après les travaux - Voir poste D8411-C</i>	QP PM	p	2				21 %			k4
122	L3501*		Panneau directionnel en bois <i>fourniture et pose</i>	QP PM	p	6				21 %			k4
123	L8143-F	L.2.2.	Signalisation verticale complémentaire de chantier : fourniture d'un signal d'indication, 3 m2 < S <= 5 m2 <i>panneau d'information de chantier</i>	QP PM	p	1				21 %			k4
124	L8143-I	L.2.2.	Signalisation verticale complémentaire de chantier : installation d'un signal d'indication, 3 m2 < S <= 5 m2 <i>Panneau d'information de chantier</i>	QP PM	p	1				21 %			k4
125	L8143-M	L.2.2.	Signalisation verticale complémentaire de chantier : dépose d'un signal d'indication, 3 m2 < S <= 5 m2 <i>Panneau d'information de chantier</i>	QP PM	p	1				21 %			k4
<b>CHAPITRE M : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION</b>													
126	M1910	M.1.4.	Mise à niveau de trappillons	QP	p	1				21 %			k4
127	M5120-C	M.5.	Pavage en pavés de pierre, démontage en vue d'une réutilisation sur le chantier <i>Concerne le raccord avec la rue Belle Vue</i>	QP PM	m2	10				21 %			k3
128	M5130-P	M.5.	Pavage en pavés de pierre, pose	QP	m2	10				21 %			k2
129	M5150	M.5.	Pavage en pavés de béton, sciage des pavés	QP	m	5				21 %			k4
<b>CHAPITRE O : GAZONNEMENTS, PLANTATIONS ET MOBILIER URBAIN</b>													
130	O1212	O.1.3.2.1.	Mise sous profil <i>Pour les zones de prairie fleurie, gazon et zones de plantation d'arbustes</i>	QP PM	m2	6340				21 %			k4
131	O1232	O.1.3.2.3.	Labour mécanique <i>Zone plantation arbustes</i>	QP PM	m2	243				21 %			k4
132	O1242	O.1.3.2.5.	Fraisage, profondeur : 15 < H <= 20 cm <i>Pour les zones de prairie fleurie, gazon</i>	QP PM	m2	6097				21 %			k4
133	O1275	O.1.3.2.9.	Roulage <i>Pour les zones de prairie fleurie, gazon et zones de plantation d'arbustes</i>	QP PM	m2	6097				21 %			k4
134	O1314	O.1.2.2.	Amélioration du sol par amendement organique; compost <i>Pour les zones de plantations - 5cm/m²</i>	QP PM	m3	12				21 %			k4
135	O1322	O.1.2.2.	Amélioration du sol par engrais organique non rémanent <i>Pour les zones de plantations - 10kg/are</i>	QP PM	kg	25				21 %			k4
136	O1451	O.1.2.4.	Pailis : nappe de paillage en matériaux dégradables <i>Pour les zones de plantation</i>	QP PM	m2	243				21 %			k4
137	O1514	O.3.5.	Déblais généraux pour plantation et gazonnement : fosses de plantation, profondeur : H = 100 cm	QP	m3	76				21 %			k4

Métré récapitulatif  
 "Commune de Dour - Aménagement du site des Fours à Chaux"

N°	Référence		Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques
			<i>Concerner les fosses pour les arbres haute tige - 1,50x1,50m</i>	PM								
138	O1613-C	O.3.8.	Remblais pour plantation et gazonnement : fosses de plantation : terre de retroussement	QP	m3	51				21 %		k4
139	O2221*	O.2.2.3.	Gazonnement par semis de terre-pleins	QP	m2	4229				21 %		k4
140	O4153	O.3.2.	Plantation d'arbre circonférences. 16<C<=18cm en motte	QP	p	17				21 %		k4
			<i>Carpinus betulus "Frans Fontaine"</i>	PM								
141	O4163	O.3.2.	Plantation d'arbre circonférences. 18<C<=20cm en motte	QP	p	15				21 %		k4
			<i>Acer rubrum "October Glory"</i>	PM								
142	O4163	O.3.2.	Plantation d'arbre circonférences. 18<C<=20cm en motte	QP	p	2				21 %		k4
			<i>Quercus Robur</i>	PM								
143	O4212	O.3.2.	Plantation de baliveau, hauteur : 150 < H <= 175 cm	QP	p	10				21 %		k4
			<i>Prunus sargentii (cépée)</i>	PM								
144	O4306	O.3.2.	Plantation d'arbuste, hauteur : 40cm < H <= 60cm, motte	QP	p	606				21 %		k4
			<i>Symphoricarpos chenaultii 'Hancock' 2,5pl/m²</i>	PM								
145	O4550	O.3.2.	Plantation de plant forestier, hauteur : 125<H<=150cm	QP	p	122				21 %		k4
			<i>Quercus petrea 12, Quercus robur 12pcs, Robinia pseudoacacia 50pcs, Salix x rubens 12pcs, Sorbus aucuparia 36pcs</i>	PM								
146	O4550	O.3.2.	Plantation de plant forestier, hauteur : 125<H<=150cm	QP	p	123				21 %		k4
			<i>Acer campestre 25pcs, Carpinus betulus 12pcs, Crataegus monogyna 37pcs, Fagys sylvatica 12pcs, Prunus padus 25pcs, Prunus spinosa 12pcs</i>	PM								
147	O4761	O.3.2.	Plantation de plante vivace en pot de 9 cm	QP	p	468				21 %		k4
			<i>Pas Japonais entre parkings - Cerastium tementosum</i>	PM								
148	O4913	O.3.7.	Placement de tuteur, hauteur : 2,50 < H <= 3,00 m; diamètre : 7 <= D <= 8 cm	QP	p	17				21 %		k4
			<i>1 Tuteur/arbre coté vent dominant, y compris liens souples</i>	PM								
149	O4913	O.3.7.	Placement de tuteur, hauteur : 2,50 < H <= 3,00 m; diamètre : 7 <= D <= 8 cm	QP	p	17				21 %		k4
			<i>4 tuteurs par arbre - Y compris planchette et fixations et liens souples</i>	PM								
150	O4961	O.3.7.	Tuyau pour arrosage, en P.V.C., diamètre : D = 100 mm	QP	m	102				21 %		k4
			<i>Pour arbres en voirie - 3m/arbre</i>	PM								
151	O4963	O.3.7.	Bouchon à visser en P.V.C. gris pour tuyau d'arrosage	QP	p	34				21 %		k4
			<i>Pour drain des arbres en voirie</i>	PM								
152	O4972	O.3.7.	Installation de barrière anti-racine en film plastique ép : 2 mm	QP	m2	102				21 %		k4
			<i>3m²/arbre</i>	PM								
153	O7001*		Mobilier urbain - Rac vélos réalisé dans un tronc d'arbre en chêne rainuré pour accueillir les roues des vélos, déposé sur rondins en chêne sur fondations drainante en empierrement	QP	p	2				21 %		k4
			<i>Entrée parc</i>	PM								
154	O7138*	O.4.2.	Mobilier urbain : Banc relax en plastique recyclé, sur pied métallique en inox	QP	p	5				21 %		k4
			<i>Zone relax avec vue sur le lac</i>	PM								
155	O7139*	O.4.2.	Banc en bois	QP	p	18				21 %		k4
			<i>Banquette avec assise en demi-tronc ou planche en chêne traité avec pieds en rondins en chêne sur fondation drainante en empierrement</i>	PM								
156	O7247*	O.4.3.	Mobilier urbain : poubelle en bois	QP	P	5				21 %		k4
			<i>y compris fixations</i>	PM								
157	O7310	O.4.5.	Mobilier urbain : borne carrée en bois	QP	p	2				21 %		k4
			<i>Bornes fixes parking près zone vélos</i>	PM								
158	O7311*	O.4.5.	Mobilier urbain : borne carrée en bois	QP	p	3				21 %		k4
			<i>Bornes amovibles parking près zone vélos</i>	PM								
			<b>CHAPITRE S : SIGNALISATION HORIZONTALE</b>									
159	S2111	L.4.2.4.3.	Marquages routiers permanents : systèmes plans, peinture routière (garantie 1 an), ligne continue, largeur 10 <= B <= 30 cm	QP	m2	17				21 %		k4
			<i>Parking</i>	PM								
160	S2421	L.4.2.4.3.	Marques routières permanentes : systèmes plans, enduit à chaud extrudé (garantie 3 ans), autres marques, ligne d'arrêt, largeur B = 50 cm	QP	m2	2,5				21 %		k4
			<i>Ligne d'arrêt sortie parking</i>	PM								
161	S9157	--	Marques figuratives blanches, flèches de sélection de bande (longueur totale : 5 m), autres à préciser	QP	p	1				21 %		k4
			<i>Flèches directionnelles obligation tourne à droite</i>	PM								
162	S9157	--	Marques figuratives blanches, flèches de sélection de bande (longueur totale : 5 m), autres à préciser	QP	p	8				21 %		k4
			<i>Flèches directionnelles tout droit</i>	PM								

Métré récapitulatif  
 "Commune de Dour - Aménagement du site des Fours à Chaux"

N°	Référence		Description	Type	U	Q	PU HTVA	PU en lettres	Total	TVA %	TVA	Remarques	
163	S9183	--	Marques figuratives blanches, lettrages, hauteur 100 cm <i>Lettre BUS (1 lettre = 1 pièce)</i>	QP PM	p	6				21 %			k4
164	S9195*	--	Marques figuratives blanches, logo PMR <b>CHAPITRE X : TRAVAUX EN REGIE ET DIVERS</b>	QP	p	4				21 %			k4
165	X1110		Prestation d'ouvrier non qualifié	QP	h	24				21 %			k4
166	X1120		Prestation d'ouvrier spécialisé	QP	h	24				21 %			k4
167	X1150		Prestation de chef d'équipe	QP	h	24				21 %			k4
168	X2130		Utilisation d'un camion de charge utile supérieure à 15 t	QP	h	24				21 %			k4
169	X2230		Utilisation d'un engin de terrassement, puissance comprise entre 75 KW et 100 KW	QP	h	24				21 %			k4
170	X5230	A.R. 14/01/2013	Plans après travaux sur support informatique et copie sur support papier, en 3 exemplaires	PG	PG	1				21 %			k4
171	X5310		Etat des lieux à la requête du pouvoir adjudicataire, d'objets définis dans les documents d'adjudication, situés dans le voisinage du chantier  <i>Voir clauses administratives du CSC</i>	PG PM	PG	1				21 %			k4
172	X9100		Somme réservée	SR	EUR	20000	€ 1,00		€ 20.000,00	21 %			k5
173	X9100		Somme réservée <i>Concerne les analyses de sol à prévoir pour le traitement</i>	SR PM	EUR	1500	€ 1,00		€ 1.500,00	21 %			k5
174	X9100		Somme réservée <i>Concerne l'éclairage public avec panneau solaire</i>	SR PM	EUR	15000	€ 1,00		€ 15.000,00	21 %			k5
175	X9111		Somme réservée pour frais de réception technique en cours d'exécution	SR	EUR	5000	€ 1,00		€ 5.000,00	21 %			k5
			<b>TOTAL CHAPITRE D</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE E</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE F</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE G</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE H</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE I</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE J</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE K</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE L</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE M</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE O</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE S</b>										
			<b>TOTAL CHAPITRE X</b>						<b>€ 41.500,00</b>				
									<b>Total HTVA :</b>	<b>€ 41.500,00</b>			
									TVA 21% :	€ 8.715,00			
									<b>Total TVAC :</b>	<b>€ 50.215,00</b>			

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule.  
 Le montant total HTVA (la quantité de produits x le prix unitaire) doit être à chaque fois arrondis à 2 chiffres après la virgule.

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à ..... le ..... Fonction : .....

Nom et prénom : .....